

Formation ANALYSER UN ACCIDENT DU TRAVAIL avec :



Créé le 14/06/2023 - Actualisé le : 05/01/2026

OBJECTIFS

- Comprendre la pluri-causalité de l'accident et la nécessité de l'analyse afin de proposer des mesures de prévention cohérentes et efficaces.

POURQUOI ?

- L'Analyse des accidents du Travail est une étape cruciale de la démarche de prévention.
- Identifier les causes de la survenue de l'Accident du Travail et agir en conséquence pour éviter son renouvellement par la mise en œuvre d'actions correctives adaptées.
- Améliorer le fonctionnement de l'entreprise grâce à une meilleure compréhension des dysfonctionnements et du travail réel.

PUBLIC

- Encadrement, membres de CSE, acteurs ou relais identifiés de la prévention en entreprise.

PRÉ-REQUIS

- Les participants doivent avoir suivi avec succès l'autoformation « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou la formation « Compétences de bases en prévention ».

FORMATION

- La durée de la formation est de 14h en présentiel plus 4h de travail d'intersession.
- La formation comporte 1 jour puis une intersession de 4 semaines et un retour du travail intersession lors d'une 2ème journée.
- l'effectif doit être de 4 personnes minimum et 10 maximum.
- La formation peut se faire en Intra ou en Inter.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription définitive à réception d'un contrat, convention ou devis accepté par le client, un mois avant le début de la formation.

MOYENS

- **Méthodes pédagogiques** : Exposés, didactiques, heuristique, mises en situations, échanges.
- **Matériel** : Ordinateur, vidéo projecteur, enceintes.
- **Support** : Diaporama PPT, exercices d'applications, études de cas, participation active des stagiaires, travaux en groupes et sous-groupes.**Documents** : Grille d'analyse du positionnement, documents INRS, document d'évaluation de la formation.

PARCOURS PSH

- Sécurisez votre parcours, contactez moi

TARIF

- Intra : 1 420€
- Inter : 305€ / pers.

FORMATEUR

ALPIVIA Formation - Eric PEREIRA
14A avenue de la libération
05100 Briançon

06 81 66 66 02
contact@alpivia.fr
O.F. N°93050088405
• ussite : 100%
• Taux de satisfaction : 100%
• Taux de recommandation : 100%

CONTENU

◊ Les thèmes abordés sont :

- Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail.
- Le recueil et l'organisation des faits (méthodes présentées : arbre des causes, itamami, récit, ...).
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention (au travers des critères de choix).
- La construction et le suivi du plan d'action.

◊ La validation :

- A l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis.

ENJEUX

HUMAINS

- Préserver l'intégrité physique et mentale des salariés.
- Éviter les Accidents du Travail et les Maladies Professionnelles.
- Favoriser le développement personnel et professionnel des salariés de l'entreprise.

JURIDIQUES

- Éviter que la responsabilité civile ou pénaire du chef d'entreprise ne soit engagée.
- Se conformer aux articles L.4121-1, L.4121-3, R.4121-1 et R.4121-3 du code du travail.

ECONOMIQUES

- Améliorer la performance de l'entreprise.
- Diminuer le coût direct des accidents du travail et des maladies professionnelles.
- Diminuer les pertes ou le manque à gagner pour l'entreprise.

SOCIAUX

- Créer les conditions d'un dialogue rénové.
- Améliorer l'image de l'entreprise et ainsi augmenter son attractivité.
- Améliorer le climat social et les performances de l'entreprise.

PERFECTIONNONS VOTRE COMPRÉHENSION DES DYSFONCTIONNEMENTS